

Les infos

Vendredi 9 Mars 2012



POULARDE à la HENRI IV

En 1910, à Copenhague, lors de la deuxième conférence de l'Internationale socialiste des femmes, l'idée d'une « Journée internationale des femmes » est adoptée, sur une proposition de Clara Zetkin, représentante du Parti socialiste d'Allemagne. Cette journée mondiale de manifestations s'inscrit alors dans une perspective socialiste, internationaliste et révolutionnaire. Ô Olympe de Gouges, Ô Clara, que diriez-vous si vous voyiez ce qu'elles font de votre idée ! Une vidéo nanar sur Canal SG, une interview dans « la Croix » de Miss Poulard, qui fût RH à SGCIB, une référence, et s'est trouvée propulsée Directrice du développement des talents et diversité. Celle-ci lutte avec la dernière énergie pour briser le plafond de verre et détecter les biais inconscients... Miss Poulard s'inquiète que « les femmes s'excluent d'elles-mêmes » ! Rappelons à son biais inconscient quelques exemples de cette journée du 8 mars 2011. Cette directrice d'agence du Sud-Ouest, même pas cadre, flinguée comme beaucoup d'autres, dont la fonction serait insuffisamment assurée parce que son agence n'aurait pas les résultats commerciaux attendus par ces messieurs du staff de direction de la DEC, ou bien cette juriste retour de congé maternité qui croule sous la charge de travail à qui son patron rétorque : vous n'avez qu'à travailler le WE, ou encore

cette expatriée de SGCIB, passée de force en contrat local pendant son congé maternité, et cette autre de DSFS, priée de déménager d'une filiale en Europe de l'Est avec époux et enfants pour cause de fin de contrat d'expat anticipée par décision de l'entreprise, un motif courant... On va dire que ça nous énerve un peu, nous qui rencontrons des salariées qui ont peine à retenir leurs larmes parce qu'elles subissent « les biais inconscients » de tous ces gros c** qui leur en font voir de toutes les couleurs. Hasard du calendrier, la négociation portant sur le renouvellement de l'accord sur l'égalité professionnelle débute le 11 avril. Comme nous l'avons dit déjà à la DRH, il va falloir reprendre les choses en profondeur.

FAUTE GRAVE

Présenté à l'anglaise au CE des centraux le 27 février, le projet de transfert à la sous-traitance des applicatifs de BSC/RHG n'est rien moins qu'un transfert de fichiers confidentiels à l'extérieur de la Société Générale, un motif de licenciement pour faute grave bien connu à SGCIB. Un appel d'offres a été lancé auprès de 3 candidats, dont l'un aura accès aux tables contenant les données personnelles, salaire, absences et congés des 48.000 agents de la Société Générale !!! Le responsable du projet a prétendu que ces données étaient cryptées, ce qui n'est vrai qu'en partie. La garantie de confidentialité est tellement fiable d'ailleurs que les données des dirigeants sont exclues du transfert. La CGT considère ce projet inacceptable et va proposer au CE de s'y opposer par tous les moyens.

LES NOUVELLES DU FRONT

Après la réunion de la commission économique du CCE le 7 mars, il reste l'étape de la séance plénière le 16 qui sera la dernière occasion pour la direction d'infléchir son projet de réorganisation de SGCIB. Côté social, un relevé de décisions devrait être publié avant la réunion du CCE, relevé qui validera les premières interprétations de l'accord par la commission de suivi. Un relevé que vous pourrez consulter dès qu'il sera finalisé.

Dès le Mardi 13 mars - 11h00, vous pourrez voter CGT aux élections du Conseil d'Administration



CGT Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Mon portail, Liens utiles, Espace syndical, CGT